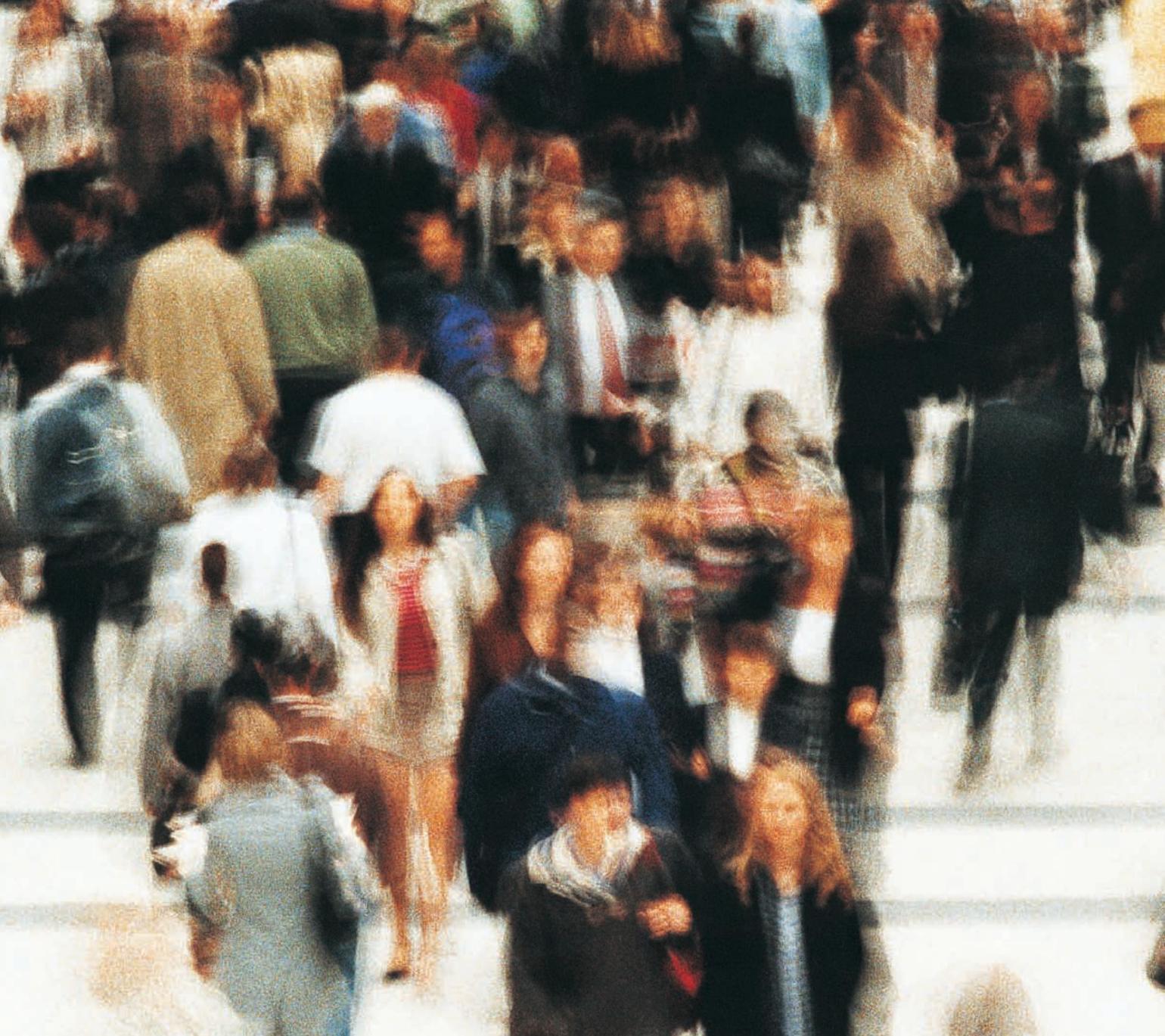


**La diversité continuera-t-elle  
d'enrichir la société? La mondialisation  
améliorera-t-elle la qualité de vie?  
Les idées novatrices et les nouveaux  
comportements mèneront-ils à la  
création d'un environnement durable?  
Les questions axées sur l'être humain  
sont au cœur du Canada du XXI<sup>e</sup> siècle.  
Notre avenir dépend de nos réponses.**



## TABLE DES MATIÈRES

1	MESSAGE DU PRÉSIDENT	6	COUP D'ŒIL SUR LE CRSH	22	CONSEIL D'ADMINISTRATION
4	MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT	8	BILAN DE L'ANNÉE	24	ÉTATS FINANCIERS

350, rue Albert  
C.P. 1610  
Ottawa, Canada  
K1P 6G4

Tél. : 613-992-0691  
Télec. : 613-992-1787  
Site Web : [www.crsh.ca](http://www.crsh.ca)  
Renseignements pour  
les médias : 613-992-7302

*N° de catalogue :*  
*CR1-2007F-PDF*

*ISBN :*  
*978-0-662-09720-4*



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada

## → MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) met l'accent sur l'être humain.

Il permet de mieux comprendre l'être humain d'hier et d'aujourd'hui, et jette un regard sur l'avenir. Il finance la recherche qui étudie comment les individus et les groupes vivent et travaillent ensemble, comment fonctionne la société, comment s'articule le monde dans lequel nous vivons et la place que nous y occupons.

Le CRSH investit également dans les esprits les plus brillants du pays. En appuyant la formation en recherche et le développement professionnel, il permet aux individus d'acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaires pour contribuer à tous les secteurs de l'économie et à tous les aspects de la vie canadienne.

De plus, le Conseil contribue à la diffusion des résultats de recherche dans la société en favorisant la création de liens et de partenariats qui permettent d'utiliser le savoir au profit d'un monde meilleur.

À une époque où bien comprendre l'être humain n'a jamais été aussi important, le CRSH contribue à élargir les perspectives du Canada pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Je suis arrivé au CRSH en septembre 2006. Depuis, un plan d'action a été élaboré afin d'atteindre trois objectifs qui sont au cœur du mandat du CRSH : accroître la **qualité** de la recherche et l'appui qui lui est donné, favoriser une meilleure **connexion** dans le milieu de la recherche et augmenter l'**impact** des activités de recherche.

Le présent rapport annuel est le premier « bulletin public » que j'ai l'occasion de présenter pour rendre compte du travail accompli au CRSH.

Qualité. Connexion. Impact. Ce sont là les objectifs que le CRSH s'efforce de poursuivre en son sein même, mais aussi avec la communauté des chercheurs et la société dans son ensemble. Au cours de l'exercice financier de 2006-2007, il s'est rapproché de ces objectifs sur plusieurs plans.

C'est connu, les gens talentueux et dévoués font une différence. J'aimerais exprimer tout d'abord ma reconnaissance aux membres de l'équipe du CRSH qui ont travaillé avec moi durant les sept premiers mois de ma présidence. Un merci particulier à Stan Shapson, vice-recteur (Recherche et Innovation) à l'Université York, qui a occupé le poste de président par intérim avant mon arrivée, et à Janet Halliwell, vice-présidente exécutive du CRSH, qui a retardé jusqu'à avril dernier son départ pour une retraite bien méritée.

## → MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2006-2007, le CRSH a mis la priorité sur le capital humain. Ainsi, le conseil d'administration a tiré grand profit de l'arrivée de trois nouveaux coéquipiers remarquables. Sa composition reflète maintenant mieux la communauté des chercheurs et la société dans son ensemble. De plus, la récente approbation des modifications aux règlements du CRSH, modifications qui s'appuient sur une importante recherche en sciences humaines, permettra au conseil d'administration de se concentrer sur la gouvernance de l'organisme plutôt que sur sa gestion.

Grâce à la nomination de nouvelles personnes aux postes de vice-président exécutif, de vice-président des Partenariats, de secrétaire du Conseil, de directeur des Communications et de directeur du Rendement organisationnel et de l'Évaluation, d'importants postes vacants ont pu être comblés au sein de la haute gestion. Des points ont donc été marqués à ce chapitre, et la formation d'une solide équipe est en bonne voie de réalisation.

La présente équipe estime, tout comme moi, que l'objectif « connexion » doit être une priorité pour le Conseil. Les consultations et les partenariats de financement avec des ministères et des organismes fédéraux, des groupes de réflexion, le secteur privé et diverses organisations à but non lucratif caractérisent de plus en plus l'engagement du CRSH envers la société en général.

Les échanges en personne permettent quant à eux d'arriver à une conception commune et à une coordination efficace sur des questions d'intérêt mutuel. Les visites effectuées pendant l'année à des campus universitaires, tout comme les présentations faites dans le cadre de conférences et de rencontres avec des organismes chargés de la recherche et de l'élaboration de politiques, ont préparé le terrain à une collaboration accrue.

Au cours de l'exercice financier de 2006 - 2007, le CRSH a aussi pris des mesures afin de créer un contexte mieux intégré et plus efficace favorisant le financement de la recherche. Le Comité de coordination, surnommé TC<sup>3</sup> (pour bien montrer les nombreux avantages que génère une collaboration accrue), a été mis sur pied à cette fin. Ainsi, les présidents des trois organismes subventionnaires fédéraux – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et le CRSH – se rencontrent régulièrement pour trouver des moyens de mettre leurs ressources en commun afin de maximiser la contribution de la recherche dans tous les domaines liés à la vie des Canadiens.

Sous la direction de la nouvelle vice-présidente des Partenariats, le CRSH est également en voie de renforcer sa collaboration avec les responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement, du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Le fait d'établir des liens plus solides avec ces divers secteurs facilitera l'élaboration de politiques qui reposent sur des faits probants et qui visent tout un ensemble de questions d'actualité, augmentant ainsi l'impact de la recherche.



Le CRSH s'est fixé comme but de devenir un leader parmi les plus grands conseils de recherche du monde. C'est pourquoi il a travaillé et continuera de travailler à améliorer l'appui qu'il donne à la recherche au Canada. Il tentera, entre autres, d'obtenir une plus grande représentation internationale au sein de ses comités d'évaluation par les pairs afin de renforcer la recherche canadienne par rapport aux normes d'excellence internationales et d'aider les chercheurs à s'y conformer.

En même temps, le CRSH est déterminé à faire davantage pour que le gouvernement et la société dans son ensemble reconnaissent les bienfaits passés, présents et à venir que la recherche en sciences humaines procure à la population canadienne. Un tel engagement exige, d'une part, de travailler plus efficacement avec la communauté des chercheurs afin de générer de nouveaux faits probants et, d'autre part, de communiquer plus efficacement les connaissances qui existent déjà.

Peu de gens savent, par exemple, qu'environ 70 p. 100 du budget des programmes du CRSH est consacré, de façon directe ou indirecte, à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'individus très qualifiés. En tant qu'experts et chefs de file, ceux-ci contribuent à l'avancement de divers secteurs, dont le milieu des affaires, le gouvernement, la politique, l'éducation, les services sociaux et les arts. Le CRSH est en train de concevoir de meilleurs moyens pour mesurer la contribution des chercheurs de manière à montrer comment le financement de la recherche en sciences humaines, allié à l'expérience qu'il permet d'acquérir, prépare à des carrières dans tous les secteurs de la société.

Je vous pose de nouveau une question très simple au sujet des défis auxquels les Canadiens, et le reste du monde, doivent faire face et des occasions qui leur sont offertes : Une meilleure compréhension des êtres humains dans toute leur complexité et dans toute leur diversité ne garantit peut-être pas un avenir paisible et prospère, mais qu'y a-t-il de plus prometteur?

Au CRSH, nous continuerons à travailler en ce sens, car nous sommes convaincus qu'il n'y a rien de plus prometteur...

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Chad Gaffield". The signature is fluid and cursive.

CHAD GAFFIELD

*Président*

Conseil de recherches en sciences humaines

→ MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE SÉANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) joue un rôle de chef de file au sein de la communauté des chercheurs du Canada. Son mandat est d'appuyer et de promouvoir la meilleure et la plus novatrice recherche en sciences humaines du pays. C'est là un rôle qui s'avère essentiel puisque l'excellence en recherche contribue à bâtir une nation plus solide, plus juste et plus prospère.

Je suis très honoré d'avoir été nommé vice-président et président de séance du conseil d'administration du CRSH. L'élargissement de la fonction de vice-président marque un pas important vers la réalisation des objectifs que s'est fixés le CRSH : une gouvernance plus efficace, plus transparente et plus responsable.

Jusqu'à tout récemment, le président du CRSH menait les réunions du conseil d'administration et assumait la fonction de premier dirigeant du Conseil. Le fait d'avoir dissocié ces deux fonctions comporte d'indéniables avantages. En n'ayant plus à présider les réunions du conseil d'administration et du Bureau du conseil, le président pourra assumer sa fonction de premier dirigeant avec plus d'assurance et dans un meilleur environnement quant à l'obligation de rendre compte.

Considéré comme un leader au sein du conseil d'administration, le vice-président apparaît maintenant comme un acteur clé en ce qui concerne le renforcement de la capacité du conseil à fournir au président un encadrement et des recommandations objectives par rapport aux orientations stratégiques du CRSH et le renforcement de la position du conseil en tant qu'administrateur de fonds publics. Cette restructuration donnera la chance aux membres du conseil d'administration de devenir des chefs de file plus performants au sein du conseil, de la communauté des chercheurs et de la société en général, et ce, aussi bien à titre individuel que collectif.

Ces changements, qui modifient la manière dont fonctionne le conseil d'administration et la façon dont il dirige le CRSH, sont le reflet d'une recherche de pointe portant sur la gouvernance dans les secteurs public et privé. Ils correspondent aux priorités du gouvernement fédéral en matière de reddition de comptes et de transparence. J'accueille ces changements avec



bienveillance et je suis convaincu qu'ils auront des effets bénéfiques d'une grande portée sur la capacité du CRSH à remplir le mandat que lui a confié le Parlement.

Appuyée d'emblée par tous les membres du conseil d'administration, la mise en place de cette nouvelle structure a été une des premières initiatives du président du CRSH, Chad Gaffield, lorsqu'il est entré en poste en 2006. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le président et tous les membres du conseil de leur engagement et de leur esprit visionnaire. Je tiens également à remercier le gouvernement du Canada d'avoir accordé priorité à cette question.

Enfin, j'aimerais exprimer mes plus sincères remerciements aux membres du conseil dont le mandat a pris fin, Richard Cloutier et Martin Taylor, et souhaiter la bienvenue à ceux qui se sont ajoutés en cours de route, Suromitra Sanatani, Danielle Laberge et Michèle Thibodeau-DeGuire.

Ces nouveaux membres se joignent au conseil à un moment de son histoire que je qualifierais de « déterminant ». Restructuré, plus performant et plus représentatif de la société en général et de la communauté des chercheurs, ce conseil d'administration est prêt à positionner le Canada comme chef de file mondial en matière de recherche.

THOMAS KIERANS

*Vice-président du conseil et président de séance*  
Conseil de recherches en sciences humaines

**Le CRSH est un organisme fédéral autonome qui a été le but de promouvoir et de financer la recherche en canadienne en sciences humaines, le CRSH aide à**

LA COMMUNAUTÉ DES  
CHERCHEURS DU CANADA

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DE CYCLES  
SUPÉRIEURS INSCRITS À TEMPS PLEIN  
EN SCIENCES HUMAINES DANS LES  
UNIVERSITÉS CANADIENNES :

**49 250**

NOMBRE DE PROFESSEURS À TEMPS  
PLEIN ENSEIGNANT EN SCIENCES  
HUMAINES DANS LES UNIVERSITÉS  
CANADIENNES :

**20 515**

NOMBRE D'UNIVERSITÉS ET DE  
COLLÈGES CANADIENS COMPTANT  
DES CHERCHEURS ET DES ÉTUDIANTS  
FINANCÉS PAR LE CRSH :

**204**

SUBVENTIONS ET  
BOURSES

Le CRSH attribue ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus d'évaluation par les pairs indépendant. Des comités de sélection bénévoles recommandent les projets à financer en se basant sur l'excellence universitaire des candidats et sur l'importance de l'apport du projet de recherche à l'avancement des connaissances. L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme la façon la plus objective et la plus efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

NOMBRE DE MEMBRES DE COMITÉS PRENANT  
PART À L'ÉVALUATION DES DEMANDES  
PRÉSENTÉES AU CRSH :

**445**

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS  
ET DE BOURSES REÇUES PAR LE CRSH :

**11 825**

NOMBRE DE NOUVELLES SUBVENTIONS  
ET DE NOUVELLES BOURSES ATTRIBUÉES  
PAR LE CRSH :

**3 615**

INVESTISSEMENT FAIT  
PAR LE CRSH

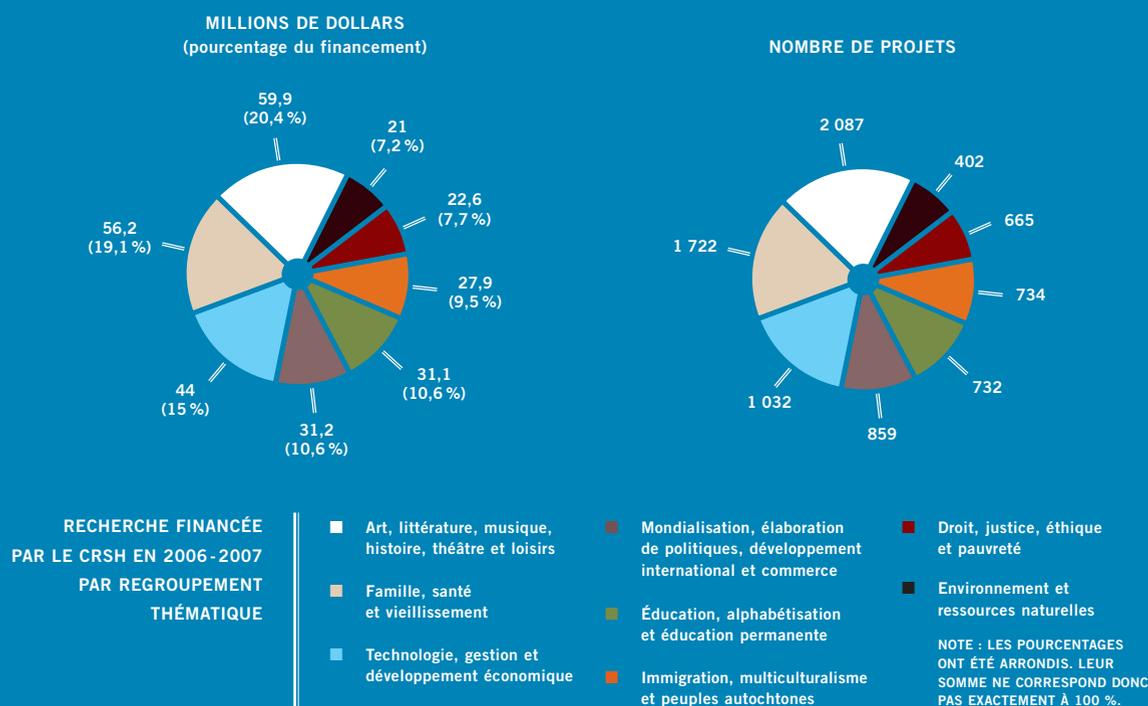
VALEUR DES SUBVENTIONS ET DES  
BOURSES ATTRIBUÉES EN 2006-2007 :

**305,3 M\$**

PROGRAMME DES CHAIRES  
DE RECHERCHE DU CANADA

Le CRSH administre le Programme des chaires de recherche du Canada en son propre nom ainsi qu'au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce programme de 900 millions de dollars a été conçu pour créer, à l'intention de chercheurs établis ou prometteurs,

constitué par une loi du Parlement en 1977 dans sciences humaines. En finançant le top de la recherche mieux comprendre l'être humain et cultive le talent.



2 000 professorats de recherche de haut niveau dans les universités canadiennes d'ici 2008. En attirant des chercheurs de renommée internationale, il aide à garder les emplois et l'expertise en recherche au Canada et à accroître la capacité de recherche nationale dans les domaines des sciences humaines, du génie, des sciences

de la santé et des sciences naturelles. En 2006-2007, le président du CRSH a été nommé à la présidence du comité directeur du Programme.

**NOMBRE DE CHERCHEURS AYANT OBTENU UNE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES EN 2006-2007 :**

**320**

**NOMBRE DE CHERCHEURS OCCUPANT UNE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA (PAR ORGANISME SUBVENTIONNAIRE)\***

IRSC	577
CRSNG	780
CRSH	398
<b>TOTAL</b>	<b>1 755</b>

\* EN DATE DU 31 MARS 2007

**Le succès qu'a connu le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2006-2007 témoigne de sa contribution à faire du Canada un chef de file mondial, et ce, pour le bénéfice des générations présentes et futures.**

**Le CRSH aide le milieu universitaire à créer des liens avec la communauté. En collaboration avec les universités, les organismes subventionnaires, les ministères fédéraux et les organismes à but non lucratif, il finance la recherche dans plus de 30 disciplines qui touchent à tous les aspects de la vie, de la santé à l'éducation en passant par le bien-être financier, la diversité culturelle, la langue, la sécurité et l'environnement. Et sa contribution ne s'arrête pas là ! La recherche qu'il subventionne génère des connaissances qui dépassent les frontières des seules sciences humaines, suscitant ainsi de nouvelles approches et des idées novatrices dans d'autres disciplines de recherche.**

## ➔ BILAN DE L'ANNÉE

### L'ORIENTATION DU CRSH EN TROIS MOTS CLÉS

**QUALITÉ.** Sous la direction de Chad Gaffield, président entré en poste en septembre 2006, le CRSH travaille principalement à améliorer l'aide apportée à la recherche de haut niveau.

**CONNEXION.** Le deuxième objectif du Conseil est de faciliter l'établissement de liens entre les chercheurs, les étudiants et les partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif. Historien réputé, M. Gaffield connaît très bien les avantages d'une collaboration investigatrice. Les membres des équipes de recherche apportent une expertise et des perspectives uniques aux projets auxquels ils participent. En échangeant sur une base continue, les chercheurs apprennent à remettre en question leurs propres hypothèses, les étudiants gagnent à côtoyer des experts chevronnés et les partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif tirent avantage des connaissances appréciables issues de la recherche.

**IMPACT.** Le Conseil a pour troisième objectif d'accroître l'impact de la recherche afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs sociaux et économiques en transmettant, de façon plus efficace, des connaissances et des compétences générées par la recherche aux entreprises, au milieu universitaire et au secteur public, et ce, aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

En maintenant le cap sur ces trois objectifs, le CRSH a conservé une bonne vitesse de croisière tout au long de l'année. En 2006-2007, grâce à un financement totalisant un peu moins de 306 millions de dollars, il a été en mesure d'attribuer des subventions et des bourses à 3 615 chercheurs sélectionnés parmi 11 825 candidats.

### LA RECHERCHE DE DEMAIN ENTRE BONNES MAINS

Environ 70 p. 100 du financement du CRSH sert à cultiver le talent. Le Programme des subventions ordinaires de recherche, qui est le programme principal du Conseil, subventionne les chercheurs et aide les étudiants à atteindre un très haut niveau d'expertise en recherche.

En 2006-2007, 1 971 subventions ordinaires de recherche ont été accordées afin de faire avancer les connaissances dans toutes les disciplines des sciences humaines, ce qui a mené à des recherches sur la sécurité alimentaire, l'apprentissage linguistique chez les néo-Canadiens et le développement durable.

Le CRSH appuie également les travaux de chercheurs prometteurs en décernant des bourses aux étudiants des cycles supérieurs. Au cours du présent exercice financier, 3 800 étudiants inscrits à temps plein à la maîtrise et au doctorat ont reçu des bourses et, en mars dernier, le budget fédéral annonçait l'octroi de 200 bourses d'études supérieures additionnelles pour les étudiants en sciences humaines.



PLEINS FEUX SUR  
LA RECHERCHE

SAUVONS  
LES CÔTES!

En 2006-2007, le CRSH a appuyé 43 alliances de recherche entre les universités et les communautés, dont la « Coastal CURA », menée à la Saint Mary's University, à Halifax. Grâce à cette alliance novatrice, des chercheurs universitaires projettent de présenter en détail les défis environnementaux, économiques et sociaux propres aux communautés côtières. En misant sur un impact pratique, les partenaires de l'alliance, notamment des associations de pêcheurs et des collectivités de Premières nations, sont résolus à établir de nouveaux liens entre les communautés et les gouvernements ainsi qu'à élaborer de meilleures stratégies de gestion des ressources maritimes, telles que le poisson, les minéraux, les zones côtières et les plages.

Le CRSH reconnaît et encourage l'excellence des travaux menés par les chercheurs qui ont obtenu la bourse William-E.-Taylor, une bourse accordée chaque année au meilleur chercheur ayant reçu une bourse de doctorat du CRSH. En 2006, cette bourse a été remise à Mingjun Lu, de l'University of Toronto, pour son travail mettant en lumière les liens philosophiques et culturels peu connus, mais profondément enracinés, qui unissent l'Orient et l'Occident.

En plus d'appuyer les étudiants des cycles supérieurs, le CRSH finance la recherche menée par 250 stagiaires postdoctoraux de pointe. Ces chercheurs remarquables, qui se préparent à mener une carrière dans les secteurs public et privé, aspirent à consolider la réputation qu'ils se sont bâtie à l'université et à étendre leur expertise.

Les 5 200 professeurs en sciences humaines enseignant à temps plein – soit près du quart des professeurs canadiens œuvrant dans ce domaine – représentent un groupe clé. Ce sont eux qui engagent les étudiants qui les aideront dans leurs projets de recherche et qui, dans la foulée, perfectionneront les compétences en recherche dont ils auront besoin tout au long de leur carrière.

Afin d'améliorer la qualité de son appui à la recherche, le CRSH a également entrepris d'accroître le nombre de participants étrangers qui prennent part au processus d'évaluation par les pairs.

Cette volonté de mettre l'accent sur la qualité se reflète aussi dans la façon dont le CRSH entend allouer à la recherche en gestion, en administration et en finances les 11 millions de dollars annoncés dans le budget fédéral de mars 2007. De fait, le CRSH a immédiatement amorcé un processus de planification afin de s'assurer que cet argent serait dépensé efficacement, en faisant montre d'une transparence exemplaire et d'une ferme obligation de rendre compte.

---

« Ce projet est un travail passionnant, car nous avons la possibilité de réellement influencer les façons de faire. Les organismes canadiens sont à la recherche de solutions pratiques misant sur la durabilité en affaires, mais souvent, ils n'ont pas accès à une recherche basée sur des faits probants. Grâce au financement du CRSH, nous avons pu réunir des chefs de file du milieu des affaires, du gouvernement et d'organismes à but non lucratif pour travailler avec des chercheurs canadiens afin qu'ils génèrent, ensemble, un savoir. »

GRÂCE AUX SUBVENTIONS DU CRSH, **TIMA BANSAL**, CHERCHEURE À L'ÉCOLE DE COMMERCE RICHARD IVEY DE L'UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO, A PAVÉ LA VOIE AU RESEARCH NETWORK FOR BUSINESS SUSTAINABILITY, UN RÉSEAU FORMÉ DE 200 CHERCHEURS ET 25 PARTENAIRES STRATÉGIQUES DE TOUT LE CANADA, DONT LE CONFERENCE BOARD, LE PEMBINA INSTITUTE, TROIS MINISTÈRES FÉDÉRAUX ET DE NOMBREUSES SOCIÉTÉS.



PLEINS FEUX SUR  
LA RECHERCHE

LE DROIT  
DANS TOUS  
SES ÉTATS

Andrée Lajoie, éminente professeure de droit à l'Université de Montréal, s'est vu décerner la Médaille d'or du CRSH de 2006 pour les réalisations en recherche. Durant les 40 années où elle a étudié le droit constitutionnel et la théorie du droit, cette chercheuse de renommée internationale a publié de nombreux livres et une tonne d'articles. Elle a aussi participé à plusieurs commissions qui ont contribué à changer le paysage juridique du Québec et celui du Canada. La Médaille d'or rend hommage au travail colossal que M<sup>me</sup> Lajoie a accompli en couvrant et en réunissant plusieurs champs et perspectives de recherche dans des secteurs tels que le droit de l'enseignement supérieur au Canada, les structures juridiques des administrations urbaines et régionales en santé, le droit de la santé et de l'éducation, et les droits des peuples autochtones et des minorités.

## PORTRAIT DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Au cours des 25 dernières années, les changements sociaux et culturels engendrés par la technologie de pointe et les marchés mondiaux ont commencé à transformer l'économie industrielle du Canada en une « nouvelle économie » de services. En réponse à cette transformation, le CRSH a créé, en 2001, un ensemble de programmes intégré visant à aider les Canadiens à s'adapter à ces changements et à en tirer profit. Connue sous le nom d'Initiative de la nouvelle économie (INÉ), cet ensemble de programmes, qui a remporté un franc succès, en est à sa dernière année de fonctionnement.

L'INÉ comprend des programmes de subventions qui permettent de financer des chercheurs à l'étape préparatoire de projets majeurs, de communiquer les résultats de recherche au grand public et d'encourager la formation d'équipes multidisciplinaires de grande envergure réunissant des chercheurs de diverses universités dans le but d'examiner des questions complexes liées à la nouvelle économie.

Durant cinq ans, l'INÉ a subventionné 307 projets de recherche traitant des dimensions sociale, économique et culturelle de l'économie canadienne axée sur le savoir, nouvelle économie qui s'est mondialisée. Pour obtenir un financement, les chercheurs doivent axer leurs travaux sur l'un des quatre thèmes suivants : l'éducation, l'éducation permanente, la gestion et l'entrepreneuriat ou toute autre question d'ordre général portant sur la nouvelle économie.

En 2006-2007, le CRSH a lancé le Programme de subventions de sensibilisation du public. D'une durée de deux ans, ce programme aide les chercheurs à communiquer à des publics non universitaires les résultats des recherches menées dans le cadre de l'INÉ. Le deuxième et dernier concours de ce programme se tiendra en 2007.

---

« Nous avons besoin d'une forme d'énergie intellectuelle particulière pour relever les défis environnementaux, économiques, politiques et culturels complexes auxquels nous faisons face. Autrement, les bénéfices les plus prometteurs d'une coopération et d'une intégration mondialisées ne pourront se concrétiser. Toutefois, si nous y arrivons, cela voudra dire que nous aurons su miser sur des ressources proprement humaines : l'ingéniosité, l'imagination et la créativité. »

RÉCIPIENDAIRE DE L'ORDRE DU CANADA, **INDIRA V. SAMARASEKERA** EST RECTRICE ET VICE-CHANCELIERE DE L'UNIVERSITY OF ALBERTA. INGÉNIEURE MÉTALLURGISTE, ELLE EST MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE ET DE L'INSTITUT CANADIEN DES MINES, DE LA MÉTALLURGIE ET DU PÉTROLE.

Il est vrai qu'un grand nombre de projets de recherche ont été réalisés dans le cadre de l'INÉ au cours des cinq dernières années, mais il ne faut pas oublier que la valeur des projets qui ont été subventionnés inclut aussi l'application future des résultats. Le CRSH continue d'explorer de nouvelles façons de partager ces résultats avec les responsables de l'élaboration des politiques, les leaders du milieu des affaires, les groupes communautaires, les éducateurs, les médias et le grand public.

### **L'UNION FAIT LA FORCE**

En 2006-2007, le CRSH a continué de mettre l'accent sur les avantages du partenariat. Le Fonds d'initiatives internationales, le programme pilote Impact du savoir dans la société et les Réseaux stratégiques de connaissances en sont de bons exemples. Le CRSH a conçu trois programmes en s'inspirant de l'expérience qu'il a acquise en créant des partenariats et des réseaux dans le cadre des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) – deux programmes à succès qui ont mérité bien des éloges.

Lancés en 1993, les GTRC permettent à des Canadiens d'obtenir du financement pour entreprendre des projets à long terme et de grande envergure en collaboration avec des douzaines de chercheurs de diverses disciplines partout au pays et à l'étranger. En 2006-2007, le CRSH a subventionné quatre GTRC portant sur : la discontinuité bioculturelle; l'autonomie gouvernementale autochtone et le droit; l'ethnicité et la démocratie; l'engagement social, économique, régional et civique comme moteur de la croissance, de la créativité et de l'innovation.

Les ARUC, qui en sont à leur huitième année de fonctionnement, encouragent le développement social, culturel et économique du Canada en favorisant la création d'alliances en matière de recherche et de formation entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires. Grâce à des subventions pouvant aller jusqu'à 200 000 \$ par année pendant une période maximale de cinq ans, les alliances peuvent compter sur un financement annuel garanti, ce qui facilite l'interaction à long terme entre les universités et les communautés à toutes les étapes de la recherche. De plus, afin de s'assurer que la recherche a un impact, les partenaires de chaque alliance doivent exposer en détail la manière dont ils prévoient communiquer publiquement leurs résultats de recherche et mobiliser les connaissances par des activités comme des ateliers, des publications et des séminaires qui conviennent aussi bien à la communauté qu'au milieu universitaire.

Depuis le lancement du programme, quelque 72 millions de dollars ont été répartis entre 78 projets. Ce programme s'est avéré être le véhicule idéal pour partager ce qui se fait de mieux comme méthodes de recherche. Bon nombre de ceux qui profitent de ce programme sont des étudiants en sciences humaines de tous les niveaux. Ils ont ainsi la chance d'acquérir des connaissances en tirant parti de l'expérience des mentors les plus en vue.

Afin d'appuyer davantage la création de liens interdisciplinaires, le CRSH a aussi lancé, en 2006-2007, les Réseaux stratégiques de connaissances. Ce programme permet d'aider

des chercheurs canadiens en sciences humaines à créer des réseaux de recherche nationaux et internationaux axés sur des thèmes particuliers.

Le Canadian Labour Market Cluster, mené par Craig Riddell, professeur à l'University of British Columbia, et le Population Change and Public Policy Research Cluster, mené par Roderic Beaujot, professeur à l'University of Western Ontario, sont deux éléments clés de la Collaboration en recherche sur les politiques liées à la population, au travail et à la famille. La Collaboration est un partenariat qui réunit des ministères fédéraux et des réseaux de recherche financés par le CRSH. Elle étudie les enjeux et les interventions stratégiques possibles liés au vieillissement de la population, à l'évolution du marché du travail au Canada et aux nouvelles tendances et pressions que connaissent les familles.

En 2006-2007, le conseil d'administration du CRSH a approuvé la création du programme Aide aux revues de recherche à libre accès, pour lequel un concours aura lieu en septembre 2007. Ce programme pilote vise à financer la publication d'articles en sciences humaines approuvés par des comités de lecture. Il contribuera à actualiser le programme Aide aux revues de recherche et de transfert.

#### **RECHERCHE AUTOCHTONE**

En 2006-2007, le programme pilote du CRSH intitulé Réalités autochtones a pris de l'expansion. Il accorde maintenant des subventions de développement pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ à d'excellents projets, ce qui permet aux représentants des organismes communautaires autochtones et aux équipes de recherche universitaires d'étudier toute une variété de questions qui touchent directement les peuples autochtones. Lancé en 2004, ce programme reconnaît le fait que pour réussir dans ce secteur, il est nécessaire de s'appuyer à la fois sur des connaissances liées spécifiquement aux traditions culturelles autochtones et sur une collaboration entre des chercheurs de toutes les disciplines. Toujours par l'entremise de ce programme, les chercheurs universitaires et les organismes communautaires autochtones peuvent obtenir des subventions de recherche pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par année pour mener des travaux portant, entre autres, sur l'éducation, la langue, la culture et le développement économique et régional.

---

**« Mes travaux permettront de révéler le lien intrinsèque qui existe  
entre les discours littéraires et philosophiques de l'Orient et de l'Occident.  
Peu importe la langue dans laquelle elle est écrite, la littérature façonne  
la vie et nous permet d'être en communion avec le monde dans  
toute son essence. »**

**MINGJUN LU** S'EST VU DÉCERNER LA BOURSE WILLIAM-E.-TAYLOR DE 2006, QUI EST ACCORDÉE CHAQUE ANNÉE PAR LE CRSH AU MEILLEUR CANDIDAT À LA BOURSE DE DOCTORAT, POUR SES TRAVAUX DE RECHERCHE SUR L'INFLUENCE QU'A EUE LA PHILOSOPHIE CHINOISE SUR LA PHILOSOPHIE ET LA LITTÉRATURE OCCIDENTALES.



Photo : Chloe Stewart © www.pharmacopoeia-art.net

PLEINS FEUX SUR  
LA RECHERCHE

UNE MAILLE À  
L'ENDROIT,  
UNE MAILLE À  
L'ENVERS...

Kirsty Robertson poursuit un but ultime : découvrir les véritables liens qui se tissent dans notre monde de plus en plus virtuel, qui vit à l'ère des réseaux et de la mondialisation. Récipiendaire du Prix postdoctoral du CRSH de 2006, M<sup>me</sup> Robertson étudie les similitudes qui existent entre l'industrie textile, la communication, l'art, l'économie et le militantisme. Titulaire d'un doctorat en culture visuelle et matérielle de la Queen's University, elle effectue sa recherche postdoctorale au Goldsmiths College de l'University of London. Dans le cadre de son projet, elle tentera d'établir un lien entre le textile – le tricot, le tissage et la couture – et le monde soi-disant non sensoriel de la communication en ligne, du militantisme, de la subversion et du commerce.

## RECHERCHE-CRÉATION EN ARTS ET LETTRES

En 2006-2007, 31 chercheurs canadiens ont été subventionnés grâce au Programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres du CRSH. Lancé en 2003, ce programme pilote permet aux chercheurs-crédateurs d'explorer leur conception unique qu'ils ont du rapport qui existe entre la recherche et la créativité en arts. Parmi eux : Robert Gardiner, professeur de dessin à l'University of British Columbia. L'équipe de M. Gardiner tente de concevoir puis de perfectionner un logiciel pouvant remplacer le système d'éclairage scénique traditionnel par un système d'éclairage plus compact et économique. Dans le cadre du Programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres, le CRSH a accordé des subventions pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par année à des praticiens affiliés à des établissements postsecondaires canadiens. Comme les programmes Réalités autochtones et Recherche-crédation en arts et lettres tirent à leur fin, une évaluation approfondie permettra d'examiner en toute connaissance de cause la possibilité d'implanter de tels programmes grâce à des ressources additionnelles.

## UNE CONNEXION TOUS AZIMUTS

En 2006-2007, le CRSH a continué à diversifier et à renforcer ses liens avec la communauté des chercheurs en sciences humaines, la communauté de recherche internationale et les autres organismes de recherche.

Sur la scène internationale, il s'est efforcé d'offrir aux chercheurs canadiens la possibilité de mener des recherches concertées ou d'y participer. Par l'entremise de programmes tels que le Fonds d'initiatives internationales, les Réseaux stratégiques de connaissances et les Grands travaux de recherche concertée, les chercheurs canadiens ont tissé des liens avec leurs collègues de l'étranger et ont été accueillis comme des leaders avant-gardistes dans le domaine de la recherche en sciences humaines.

---

« Je crois que ce qu'on pourrait appeler l'agenda intellectuel et scientifique devra revenir sur des thèmes fondamentaux comme l'intégration, les classes sociales, les structures de la vie collective, les croyances et les mythes qui constituent le fondement symbolique du lien social. Il nous faudra de nouveau se demander comment s'institue une société, une culture, comment se crée un ordre collectif, qu'est-ce qui provoque et module le changement social et culturel? »

GÉRARD BOUCHARD EST COPRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES.

Le CRSH a également établi des partenariats avec des organismes internationaux qui, comme lui, prennent part à des activités de recherche concertée. Parmi ces organismes figure la Fondation européenne de la science, dont le programme multinational BOREAS – Histoires du Nord: environnements, mouvements, récits, a permis au Canada de définir sa contribution à l'Année polaire internationale (2007-2008).

Alors que les chercheurs canadiens et leurs collègues partout dans le monde se penchent sur d'importants enjeux mondiaux, les stagiaires en recherche – c'est-à-dire les étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux – ont de plus en plus la chance d'étudier et de mener des travaux de recherche dans un environnement international. C'est là un des plus importants aspects de la stratégie internationale du CRSH.

### **UNE GESTION EN CHANGEMENT**

Dans le cadre de l'examen général des activités de reddition de comptes et d'optimisation des ressources des organismes subventionnaires annoncé dans le budget fédéral de 2006, Industrie Canada a commandé, à la fin de 2006, une analyse des activités du CRSH et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

Le rapport qui en a résulté reconnaît résolument la valeur de la recherche en sciences humaines ainsi que son importante contribution à la société. On y souligne aussi que de nombreux étudiants canadiens des cycles supérieurs en sciences humaines sont en passe de devenir des leaders dans tous les secteurs de la société.

Ce rapport contient également un certain nombre de recommandations : l'amélioration des mesures de rendement et des résultats, la garantie d'une bonne gouvernance et d'une reddition de comptes rigoureuse, le renforcement de la relation entre les organismes subventionnaires et le gouvernement ainsi qu'une coordination efficace du travail des organismes subventionnaires et d'autres organismes fédéraux de financement de la recherche. Il propose aussi des orientations dans divers secteurs déterminants et il a donné lieu à des changements importants au CRSH, dont la réforme de sa structure de gouvernance, et ce, afin d'assurer l'efficacité du conseil d'administration sur une base continue tout en augmentant la diversité de sa composition.

En 2006-2007, le CRSH avait pour priorité de compléter son équipe de gestion. Un nouveau président, une nouvelle vice-présidente exécutive, une nouvelle directrice des Communications et un nouveau directeur du Rendement organisationnel et de l'Évaluation ont joint les rangs du Conseil en cours d'année. Une vice-présidente des Partenariats s'est ajoutée à l'équipe en janvier 2007, prenant ainsi la tête de cette direction nouvellement créée.

La Direction des partenariats travaille à maintenir et à resserrer les liens entre le CRSH et ses partenaires universitaires, les responsables de l'élaboration des politiques, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Elle s'emploie également à établir des programmes et des mécanismes conçus pour créer et renforcer les liens, les partenariats et les initiatives de mobilisation des connaissances entre les universités et les communautés. Elle mise sur la recherche participative communautaire, semblable à celle qu'encouragent les ARUC et à celle

que mènent les chercheurs dans le cadre des Réseaux stratégiques de connaissances et des programmes Impact du savoir dans la société et Réalités autochtones.

Cette direction chapeaute la Division des programmes stratégiques et des initiatives conjointes et aura aussi à superviser une initiative de mobilisation des connaissances ayant pour objectif d'accroître l'impact de la recherche canadienne en sciences humaines, ici et à l'étranger.

### **UNE COORDINATION AU CUBE**

En 2006-2007, les trois organismes subventionnaires fédéraux – le CRSH, le CRSNG et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – ont davantage orchestré leurs efforts. À preuve, ils ont mis sur pied le Comité de coordination des trois organismes subventionnaires, appelé aussi TC<sup>3</sup>. Depuis, les trois présidents se réunissent deux fois par mois, discutent des préoccupations communes à leurs organismes, qui vont de l'éthique en recherche à la mise en œuvre de programmes, et s'assurent que la recherche menée dans toutes les disciplines rejaillit sur le Canada et sur le reste du monde. Depuis son entrée au Conseil à l'automne 2006, Chad Gaffield a voyagé aux quatre coins du pays, rencontrant tantôt des administrateurs universitaires, tantôt des chercheurs, encourageant la collaboration, puis stimulant les échanges entre le CRSH et la communauté universitaire.

En 2006-2007, le CRSH a également approuvé un projet consistant à inviter les cadres supérieurs d'université à jouer, pour lui, un rôle de leader sur leur campus. Cette initiative a été conçue afin d'aider le CRSH à réaliser une de ses priorités : accroître la communication et les liens entre tous les membres de la communauté des chercheurs en sciences humaines. Pourquoi? Afin de faire connaître les tendances en recherche, d'échanger sur les nouvelles questions liées à l'appui de la recherche, de discuter de la mobilisation des connaissances, de l'application des nouvelles politiques de recherche et de la possibilité d'une collaboration prometteuse avec d'autres partenaires et organismes de financement.

Le CRSH est aussi en train de faire le bilan de ses résultats et d'examiner ses indicateurs stratégiques de manière à mieux mesurer son rendement et ses résultats. Il a pris des mesures afin d'améliorer sa responsabilité financière, et la Division du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification a été restructurée dans le but de séparer la fonction de vérification. Le vérificateur interne du CRSH se rapportera maintenant directement au président.

---

« Une bonne part de la pensée novatrice concernant les questions de multiculturalisme, de diversité et de fédéralisme a pris naissance au Canada. Cela n'aurait jamais été possible sans la contribution du CRSH. »

**CHARLES TAYLOR**, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE PHILOSOPHIE À L'UNIVERSITÉ MCGILL, A REMPORTÉ LE PRIX TEMPLETON DE 2007 ET LA MÉDAILLE D'OR DU CRSH DE 2003 POUR LES RÉALISATIONS EN RECHERCHE.



PLEINS FEUX SUR  
LA RECHERCHE

L'ART DRAMATIQUE  
COMME OUTIL  
DE CHANGEMENT

Chaque année, le CRSH décerne le Prix Aurore pour rendre hommage à un nouveau chercheur exceptionnel. En 2006, ce prix a été remis à Diane Conrad, professeure à l'University of Alberta, pour sa recherche qui permet de rassembler des jeunes à risque par l'entremise de l'art dramatique. Par cette méthode créative et efficace, M<sup>me</sup> Conrad aide les jeunes détenus d'un établissement correctionnel de l'Alberta à trouver la voie à suivre pour en arriver à changer positivement leur vie. Elle se sert du jeu théâtral comme d'un outil éducatif pour amener ces jeunes à risque à imaginer comment, par les gestes qu'ils posent, ils peuvent avoir un effet positif sur eux-mêmes, sur leur communauté et sur la société en général.

En 2006, le Secrétariat du Conseil du Trésor a effectué la première évaluation du cadre de responsabilisation de gestion du CRSH, lui attribuant une très bonne note. Le Secrétariat a tout particulièrement reconnu la capacité du CRSH à fournir, en temps opportun, des rapports financiers et de l'information généralement de qualité, à recevoir une opinion sans réserve des vérificateurs en ce qui concerne ses états financiers et à apporter un certain nombre d'améliorations notables dans sa manière de gérer les subventions et les contributions.

### UNE QUESTION D'IMPACT

Au cours de 2006-2007, le CRSH a travaillé à conceptualiser, à mesurer et à faire ressortir la valeur de la recherche en sciences humaines. À l'automne 2006, il a lancé un appel de propositions ciblé afin de financer des recherches novatrices qui mettraient en lumière de nouvelles façons de mesurer l'impact de la recherche. Il a accordé trois subventions dans ce secteur.

Grâce à tous ces efforts et à de nombreux autres, le CRSH a su garder le cap et maintenir une bonne vitesse de croisière, ce qui lui a permis de promouvoir une recherche de grande qualité, de continuer à cultiver le talent et de favoriser une meilleure connexion entre les disciplines et les communautés. Résultat : les chercheurs aident le Canada à mieux comprendre le monde, à prendre des décisions éclairées et, de ce fait, à accroître ses perspectives d'avenir en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

---

« L'appui qu'offre le CRSH aux nouveaux chercheurs peut avoir des effets qui, contre toute attente, se font sentir au-delà du milieu universitaire. Mon roman *Sweetness in the Belly* se base en grande partie sur la recherche ethnographique que j'ai pu mener, il y a plusieurs années, grâce à une bourse postdoctorale du CRSH. Ce roman m'a permis de faire connaître à un plus vaste public des questions cruciales propres aux sciences humaines, questions qui défient les stéréotypes et suscitent l'empathie. »

LA ROMANCIÈRE **CAMILLA GIBB** A EFFECTUÉ UNE RECHERCHE POSTDOCTORALE À L'UNIVERSITY OF TORONTO PORTANT SUR LES IMMIGRÉS ET LES RÉFUGIÉS ÉTHIOPiens VIVANT À TORONTO. SON TROISIÈME ROMAN, *SWEETNESS IN THE BELLY*, S'EST VENDU À 70 000 EXEMPLAIRES DANS 11 DIFFÉRENTS PAYS.

**Administré par un conseil de 22 membres qui rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie, le CRSH établit des partenariats à caractère intellectuel et financier avec des organismes des secteurs public et privé afin de mettre en évidence la recherche et de contribuer à l'élaboration de meilleures politiques et pratiques dans les secteurs clés de la vie sociale, culturelle et économique du Canada.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le conseil d'administration du CRSH se réunit régulièrement pour déterminer les priorités en matière de politiques et de programmes, allouer les budgets et conseiller le ministre de l'Industrie ainsi que le Parlement au sujet des politiques de recherche en sciences humaines.**

MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Du 1<sup>er</sup> avril 2006  
au 31 mars 2007

VICE-PRÉSIDENT DU  
CONSEIL ET PRÉSIDENT  
DE SÉANCE

**Thomas Kierans**  
*Président, Fondation pour  
le journalisme canadien*  
Toronto (Ontario)

MEMBRES

**Chad Gaffield**  
*Président*  
CRSH

**Sean Caulfield**  
*Titulaire de la Chaire de recherche  
du Canada en gravure de reproduction*  
University of Alberta

**Richard Cloutier**  
*Professeur titulaire, Psychologie*  
Université Laval  
(jusqu'à août 2006)

**Jean-Douglas Comeau**  
*Doyen, Écoles d'immersion*  
Université Sainte-Anne

**Mary Crossan**  
*Professeure, Richard Ivey School of Business*  
University of Western Ontario

**Karen Grant**  
*Vice-rectrice, Affaires universitaires*  
University of Manitoba

**Greg Halseth**  
*Titulaire de la Chaire de recherche  
du Canada en études rurales et  
des petites villes*  
University of Northern  
British Columbia

**Ken Higginbotham**  
*Vice-président, Foresterie et  
Environnement*  
Canfor Corporation  
Vancouver (Colombie-Britannique)

**Linda Hughes**  
Edmonton (Alberta)

**Gregory Kealey**  
*Vice-recteur, Recherche*  
University of New Brunswick

**Danielle Laberge**  
*Rectrice par intérim*  
Université du Québec à Montréal

**Camille Limoges**  
*Chercheur indépendant et expert-conseil*  
Montréal (Québec)

**Stephen McClatchie**  
*Vice-recteur, Enseignement et Recherche*  
Mount Allison University

**Leslie Monkman**  
*Professeur titulaire de la chaire J. R.  
Strathy, Langue anglaise et littérature*  
Queen's University

**Barbara Neis**  
*Professeure, Sociologie*  
Memorial University of  
Newfoundland

**Keren Rice**  
*Titulaire de la Chaire de recherche  
du Canada en linguistique et études  
autochtones*  
University of Toronto

**Suromitra Sanatani**  
Victoria (Colombie-Britannique)

**Stan M. Shapson**  
*Vice-recteur, Recherche et Innovation*  
Université York  
(vice-président du conseil  
d'administration du CRSH  
jusqu'à mars 2007)

**Martin Taylor**  
*Vice-recteur, Recherche*  
University of Victoria  
(jusqu'à octobre 2006)

**Michèle Thibodeau-DeGuire**  
*Présidente et directrice générale*  
Centraide du Grand Montréal (Québec)

**Vianne Timmons**  
*Vice-rectrice, Enseignement*  
University of Prince Edward Island

**Stephen Toope**  
*Recteur*  
University of British Columbia

MEMBRES ASSOCIÉS

**Alan Bernstein**  
*Président, Instituts de recherche  
en santé du Canada*  
Ottawa (Ontario)

**Suzanne Fortier**  
*Présidente, Conseil de recherches en  
sciences naturelles et en génie*  
Ottawa (Ontario)

## ÉTATS FINANCIERS

---

25 RESPONSABILITÉ  
DE LA DIRECTION

26 RAPPORT DU  
VÉRIFICATEUR

27 ÉTAT DES RÉSULTATS  
28 ÉTAT DE LA SITUATION  
FINANCIÈRE

29 ÉTAT DE L'AVOIR  
DU CANADA

30 ÉTAT DES FLUX  
DE TRÉSORERIE

31 NOTES AUX ÉTATS  
FINANCIERS

---

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Conseil. L'information financière soumise pour la préparation des Comptes publics du Canada et incluse dans le Rapport ministériel sur le rendement du Conseil concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Conseil.

Le comité de vérification nommé par le Conseil de recherches en sciences humaines revoit ces états financiers avec la direction et les vérificateurs et en fait un compte rendu au Conseil. Le Conseil approuve ensuite les états financiers.

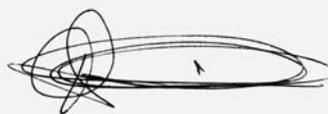
Les états financiers du Conseil ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada.

Approuvé par :



CHAD GAFFIELD  
*Président*

Le 25 mai 2007



MICHEL CAVALLIN  
*Vice-président*  
Direction des services administratifs communs  
(agent financier supérieur)



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines  
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Y. Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
le 25 mai 2007

## ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>CHARGES (note 4)</b>		
Coûts indirects de la recherche	298 450	259 412
Recherche définie par le chercheur	99 175	96 469
Bourses et prix	96 522	89 622
Chaires de recherche du Canada	56 775	52 459
Recherche et formation ciblées	29 045	34 330
Interaction et diffusion de la recherche	23 418	21 173
Développement de la recherche stratégique	23 355	19 654
<b>Total des charges</b>	<b><u>626 740</u></b>	<b><u>573 119</u></b>
<b>REVENUS</b>		
Financer la recherche fondamentale	2	3
<b>Total des revenus</b>	<b><u>2</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b><u>626 738</u></b>	<b><u>573 116</u></b>

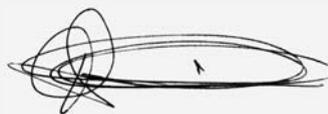
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



CHAD GAFFIELD  
*Président*

Le 25 mai 2007



MICHEL CAVALLIN  
*Vice-président*  
Direction des services administratifs communs  
(agent financier supérieur)

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	2 620	2 294
Débiteurs (note 5)	1 535	1 144
Avances	4	9
<b>Total des actifs financiers</b>	<u>4 159</u>	<u>3 447</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	127	28
Immobilisations corporelles (note 6)	1 788	1 812
<b>Total des actifs non financiers</b>	<u>1 915</u>	<u>1 840</u>
<b>TOTAL</b>	<u><u>6 074</u></u>	<u><u>5 287</u></u>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	2 761	2 393
Indemnités de vacances et congés compensatoires	702	725
Produits reportés (note 8)	483	472
Autres passifs (note 9)	2	73
Indemnités de départ (note 10b)	2 416	2 351
<b>Total des passifs</b>	<u>6 364</u>	<u>6 014</u>
<b>AVOIR DU CANADA (note 11)</b>	<u>(290)</u>	<u>(727)</u>
<b>TOTAL</b>	<u><u>6 074</u></u>	<u><u>5 287</u></u>

Obligations contractuelles (note 12)

Passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>AVOIR DU CANADA</b>		
<b>Avoir du Canada, début de l'exercice</b>	<b>(727)</b>	<b>(340)</b>
Coût de fonctionnement net	(626 738)	(573 116)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3c)	623 606	570 178
Variation du montant à recevoir du Trésor	326	(542)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	3 243	3 093
<b>Avoir du Canada, fin de l'exercice</b>	<b>(290)</b>	<b>(727)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Coût de fonctionnement net	626 738	573 116
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(799)	(824)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(3 243)	(3 093)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	(3)	(3)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs	391	162
(Diminution) augmentation des avances	(5)	4
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	99	(16)
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(368)	506
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	23	54
Augmentation des produits reportés	(11)	(5)
Diminution (augmentation) des autres passifs	71	(73)
Augmentation des indemnités de départ	(65)	(230)
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>	<b><u>622 828</u></b>	<b><u>569 598</u></b>
<b>ACTIVITÉS EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	778	580
<b>Encaisse utilisée par les activités en immobilisations</b>	<b><u>778</u></b>	<b><u>580</u></b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<b><u>(623 606)</u></b>	<b><u>(570 178)</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### 1. POUVOIRS ET OBJECTIF

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et d'appuyer la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il réalise ses objectifs dans le cadre de sept activités de programme :

- a) *Coûts indirects de la recherche* : L'objectif principal du Programme des coûts indirects est d'aider les universités et les collèges admissibles ainsi que les hôpitaux et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à défrayer une partie des coûts liés à la réalisation des travaux de recherche menés dans les établissements qui reçoivent des fonds de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux;
- b) *Recherche définie par le chercheur* : Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie;
- c) *Bourses et prix* : Le CRSH offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain;
- d) *Programme des chaires de recherche du Canada* : Le Programme des chaires de recherche du Canada appuie, dans toutes les disciplines, 2 000 professorats de recherche dans les universités du pays. L'objectif principal du Programme est de permettre aux universités canadiennes ainsi qu'aux hôpitaux et aux instituts de recherche qui leur sont affiliés à atteindre le plus haut niveau d'excellence et à devenir des centres de recherche de renommée internationale dans le contexte d'une économie mondiale fondée sur les connaissances;
- e) *Recherche ciblée et initiatives de formation* : Les programmes ciblés du CRSH appuient la recherche stratégique et la formation afin de répondre, pour les Canadiens, aux besoins en matière de recherche ainsi que de combler les lacunes sur le plan des connaissances – deux éléments qui ont été déterminés en consultation avec la communauté ou définis en partenariat avec d'autres organismes financiers (y compris les organismes gouvernementaux, privés et communautaires);
- f) *Interaction et diffusion de la recherche* : Le CRSH appuie la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs, et ce, aussi bien au sein du milieu universitaire que d'un public plus large;
- g) *Développement de la recherche stratégique* : Les subventions de recherche stratégique du CRSH sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités ainsi qu'à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### a) Crédits parlementaires

Le Conseil est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les méthodes de rapports financiers.

### b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Conseil fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Conseil est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Conseil sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

### c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de prélever du Trésor, sans crédits parlementaires additionnels, pour s'acquitter de ses passifs.

### d) Revenus

- Les revenus sont composés d'intérêts sur débiteurs en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.
- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et viennent réduire les dépenses en cause.

### e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, où il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice;
- les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives;
- les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

#### f) Avantages sociaux futurs

- Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain.

#### h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standard installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicule motorisé	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

#### i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

#### j) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur

public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

### 3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Conseil diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires utilisés de l'exercice en cours

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	626 738	573 116
<b>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :</b>		
Ajouter (déduire) :		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	2	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 717	1 786
Vacances et congés compensatoires	23	54
Amortissement des immobilisations corporelles	(799)	(824)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(3 243)	(3 093)
Indemnités de départ	(65)	(230)
Autres rajustements	(1)	(55)
<b>Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :</b>		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	778	580
Charges payées d'avance	99	(16)
<b>CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS</b>	<b><u>625 249</u></b>	<b><u>571 321</u></b>

## b) Crédits fournis et utilisés

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>SUBVENTIONS ET BOURSES</b>		
Crédit 85	604 410	552 228
Moins: Crédit périmé / affectation bloquée	(1 293)	(2 788)
Charges de subventions et de bourses	<u>603 117</u>	<u>549 440</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Crédit 80	20 824	20 071
Moins: Crédit périmé	(863)	(548)
Charges de fonctionnement	<u>19 961</u>	<u>19 523</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 171	2 358
<b>CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS</b>	<u><u>625 249</u></u>	<u><u>571 321</u></u>

## c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT</b>	623 606	570 178
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 717	1 786
Variation des débiteurs	(391)	(162)
Variation des avances	5	(4)
Variation des créditeurs et charges à payer	368	(506)
Variation des produits reportés	11	5
Variation des autres passifs	(71)	73
Autres rajustements	4	(49)
<b>CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS</b>	<u><u>625 249</u></u>	<u><u>571 321</u></u>

#### 4. CHARGES

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Subventions et bourses</b>		
Recherche définie par le chercheur	92 805	86 762
Bourses et prix	93 811	84 420
Chaires de recherche du Canada	53 682	48 304
Recherche et formation ciblées	23 314	30 825
Interaction et diffusion de la recherche	20 950	21 018
Développement de la recherche stratégique	19 130	17 449
	<u>303 692</u>	<u>288 778</u>
<b>Subventions – Programme des coûts indirects de la recherche</b>	<u>297 847</u>	<u>259 047</u>
<b>Fonctionnement</b>		
Salaires et avantages sociaux	16 247	16 557
Services professionnels et spéciaux	3 110	3 299
Logement et locations	2 395	2 085
Transport et communications	1 404	1 486
Information	587	564
Amortissement des immobilisations corporelles	799	824
Services publics, fournitures et approvisionnements	208	239
Réparation et entretien	448	237
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	3	3
	<u>25 201</u>	<u>25 294</u>
<b>Total des charges</b>	<u>626 740</u>	<u>573 119</u>

## 5. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Autres ministères et organismes fédéraux	589	487
Extérieur	957	692
Moins : Provision pour créances douteuses	(11)	(35)
<b>Total</b>	<b>1 535</b>	<b>1 144</b>

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR NETTE AUX LIVRES	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2007	2006
<b>Matériel informatique</b>	2 269	320	207	2 382	1 621	422	187	1 856	526	648
<b>Logiciels</b>	849	171	-	1 020	527	150	-	677	343	322
<b>Autre matériel</b>	215	-	8	207	123	31	8	146	61	92
<b>Mobilier</b>	1 405	216	(2)	1 623	1 002	109	15	1 096	527	403
<b>Améliorations locatives</b>	554	40	-	594	207	84	-	291	303	347
<b>Véhicule motorisé</b>	-	31	-	31	-	3	-	3	28	-
<b>Total</b>	5 292	778	213	5 857	3 480	799	210	4 069	1 788	1 812

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 799 \$ (824 \$ en 2006).

## 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2007	2006
Extérieur	1 108	1 269
Autres ministères et organismes fédéraux	1 653	1 124
Total	2 761	2 393

## 8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, de fonds réservés et affectés qui ont été reçus pour des fins déterminées.

### a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui est restreinte à l'interne pour des fins déterminées dans le passif net (voir note 11). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Solde, début de l'exercice	74	66
Intérêts reçus	12	8
Solde, fin de l'exercice	86	74

### b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les cadeaux, les dons et les legs privés et restreints sont des fonds reçus pour des fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Solde, début de l'exercice	398	401
Intérêts reçus	9	7
Bourses versées	(10)	(10)
Solde, fin de l'exercice	397	398

## 9. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs représentent des fonds affectés détenus en fiducie pour le compte de l'European Research Area on Societal Aspects of Genomics (ERA-SAGE). Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluses dans l'état des résultats du Conseil, mais représentent une charge à ce compte, car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom ERA-SAGE. Le détail des variations du compte est le suivant :

(en milliers de dollars)	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde, début de l'exercice	73	-
Fonds reçus	-	75
Déboursés	(71)	(2)
Solde, fin de l'exercice	<u>2</u>	<u>73</u>

## 10. AVANTAGES SOCIAUX

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou les conditions d'emploi.

### a) Prestations de retraite

Les employés du Conseil participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Conseil versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007, les charges s'élèvent à 1 599 709 \$ (1 745 278 \$ en 2005-2006), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Conseil relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

## b) Indemnités de départ

Le Conseil verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	2 351	2 121
Charge pour l'exercice	329	551
Prestations versées pendant l'exercice	(264)	(321)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>2 416</u>	<u>2 351</u>

## 11. AVOIR DU CANADA

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est une dotation de 250 000 \$ établie par le Crédit 45a au Parlement (lois de crédits n° 5) en 1973-1974. Les intérêts générés du fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 8a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais est restreinte à l'interne pour des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

(en milliers de dollars)	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds de dotation des bourses de la Reine	250	250
Avoir du Canada excluant le Fonds de dotation	(540)	(977)
Avoir du Canada	<u>(290)</u>	<u>(727)</u>

## 12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2007, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
2007-2008	250 028
2008-2009	145 437
2009-2010	69 183
2010-2011	28 865
2011-2012 et exercices ultérieurs	25 894
Total	<u>519 407</u>

De par leur nature, les activités du Conseil peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le Conseil sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)

2007-2008	43
2008-2009	30
2009-2010	25
2010-2011	10
2011-2012 et exercices ultérieurs	5
Total	113

### 13. PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et où l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à 1,9 million de dollars. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut pas être déterminée pour l'instant.

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, le Conseil est apparenté à tous les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu gratuitement des services d'autres ministères, tel que présentés en a) :

#### a) Services fournis gratuitement

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 172	2 013
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 007	998
Autres services fournis gratuitement	64	82
Total des services fournis gratuitement	3 243	3 093

#### b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le Conseil administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leurs noms. Durant l'année, le Conseil a administré 194 134 487 \$ (173 508 276 \$ en 2006) en subventions et bourses de ce genre. Ces charges sont indiquées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du Conseil.

Dans certaines circonstances, le Conseil recouvre également des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces frais se sont élevés à 152 810 \$ durant l'exercice (185 554 \$ en 2006) et ont réduit les charges de fonctionnement du Conseil.

#### 15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.